

BILAN : SUIVI DES PASSES A ANGUILE 2023



Fédération des Pêcheurs de Vendée pour la Pêche et la protection du Milieu Aquatique
2, Le Plessis Bergeret - 85280 LA FERRIERE

Tél : 02 51 37 19 05

Site : www.federation-peche-vendee.fr

Site suivi : Barrage des Vallées
Bassin versant : La Vie
Propriétaire : Vendée-eau
Période de suivi : 27/01/2023 au 30/06/2023
Fréquence de passage : Tous les jours
Commune : Saint-Hilaire-de-Riez
Distance à la mer : 0 km
Opérateurs : Dorian Loyer
Salarié Syndicat Mixte



Carte des ouvrages hydrauliques (clapet, chaussée, barrage) faisant obstacle à la continuité écologique sur la Vie



- **Aménagement de l'ouvrage : 1961**
- **Installation de la passe à anguille : 2006**
- **Ouvrage à la mer**
- **Régulation des niveaux d'eau**
- **Quantité Moyenne annuelle d'anguilles remontées : 316 kg**



Dysfonctionnement :

Lors d'importantes remontées de civelles : mortalités constatées
- Dimensions de la passe et de la buse d'arrivée à revoir

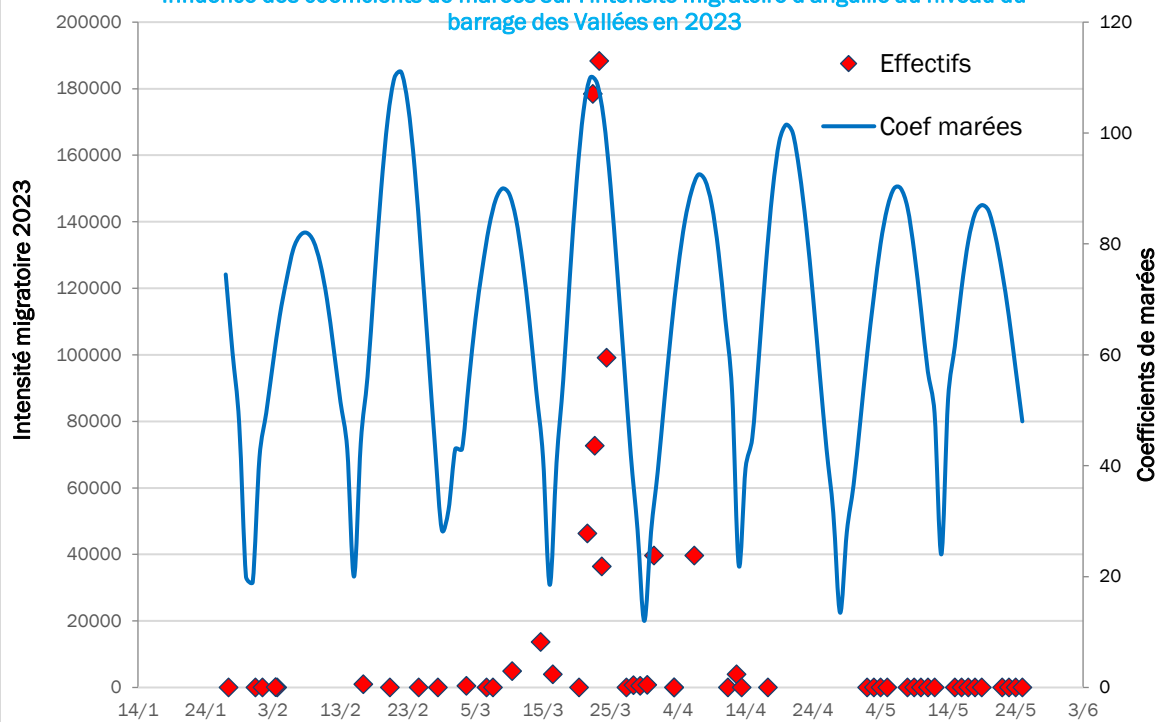
Proposition d'action

Prévoir des travaux de redimensionnement de la passe (rampe, vivier, poche de réception, buse d'arrivée)



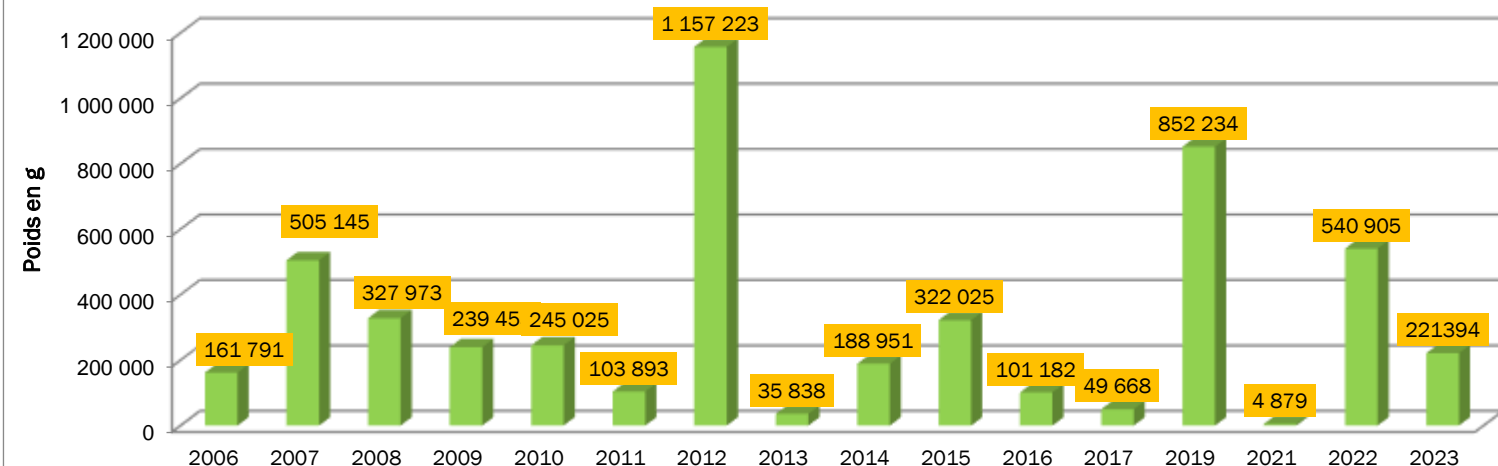
BILAN : RESULTATS DU SUIVI DES PASSES A ANGUIILLE 2023

Influence des coefficients de marées sur l'intensité migratoire d'anguille au niveau du barrage des Vallées en 2023

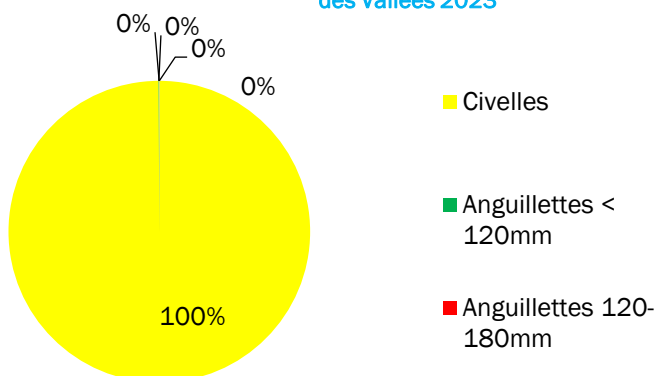


L'intensité migratoire en 2023 est marquée comme les années précédentes par des pics migratoires importants de la mi-mars à la fin du mois de mars. L'arrêt de la pêche civilière marque le début des remontées de civelles significatives du mois de mars. On notera que les remontées de civelles ont commencé (début mars) et se sont stoppées assez tôt dans la saison dès la mi-avril. Les années précédentes, il semblait difficile de mettre en relation les grandes marées avec les remontées de civelles. Cependant, cette année une corrélation entre ces deux facteurs est très clairement visible autour du 17/03/2023.

Evolution des quantités (en grammes) de civelles sur le barrage des Vallées de 2006 à 2023 - Axe Vie



Répartition des gammes de tailles sur la passe barrage des Vallées 2023



La densité d'anguille (221.394 kg) ayant transité par la passe durant la saison 2023 est quasi-exclusivement composée de jeunes individus de l'année (99-100%).

Etant donné de la position du Barrage des Vallées par rapport à l'océan Atlantique, la distribution des classes de taille observée est logique avec la nette dominance des civelles.

A la vue des quantités des civelles ayant franchi le barrage des vallées, nous pouvons conclure que le recrutement 2023 sur l'axe Vie est plus faible que celui de 2022 mais reste dans la moyenne des précédentes années.

Perspectives d'amélioration :

- Améliorer le franchissement des civelles au barrage des Vallées (travaux de redimensionnement de la passe)
- Régler les points techniques au niveau de la passe (prévoir un seul tamis, poche vivier trop grande)